

ETUDE DE CAS

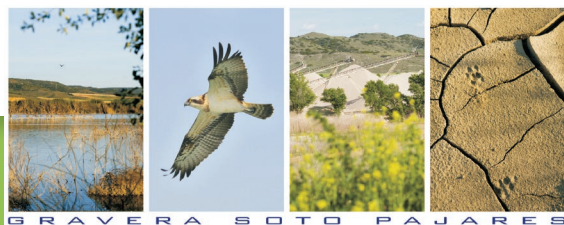
De nombreuses études de cas disponibles sur :
www.uepg.eu

Mise en œuvre d'un plan d'action biodiversité pour la carrière de Soto Pajares localisée dans un site Natura 2000.

CEMEX exploite une carrière localisée dans un site Natura 2000 (un espace désigné par les textes européens). Cette exploitation est savamment équilibrée entre la complexité des opérations liées à l'extraction des matériaux et la conservation de la biodiversité ainsi que la protection de l'environnement.

Un plan approuvé, auquel adhèrent des parties prenantes clé telles que l'autorité régionale du parc et des ONG nationales et locales, avec la contribution de BirdLife Espagne, permet de s'assurer que le projet continuera à bénéficier à la vie sauvage et aux générations futures.

- ▲ Une évaluation basée sur des données du site pour avoir une idée de sa valeur écologique. L'accent a été mis sur les espèces prioritaires, notamment celles potentiellement présentes dans la zone en extraction, dans les mares artificielles et dans les autres habitats connectés à la carrière.
- ▲ Orientation de la gestion de l'eau, pour favoriser la création de nouveaux plans d'eau peu profonds au sein du site, ce qui augmente par conséquent de façon significative la variété et la qualité des habitats.
- ▲ Les études faune/flore menées en collaboration avec des scientifiques ont mis l'accent sur les oiseaux étant donné qu'une zone de protection spéciale selon la directive Oiseaux sous-entend une richesse en avifaune.
- ▲ Mise en place d'une commission développement durable et d'activités éducatives.



L'industrie des granulats en quelques mots :

- ▲ les granulats sont des sables et graviers (y compris les granulats marins), des roches concassées, des granulats de recyclage et les granulats artificiels,
- ▲ les granulats sont utilisés pour construire les **infrastructures essentielles européennes** comprenant logements, routes, voies ferrées, écoles et hôpitaux,
- ▲ les granulats sont des **matériaux inertes** dont le traitement est mécanique,
- ▲ l'exploitation d'une carrière de granulats fait l'objet d'une étude d'impact environnemental et d'une procédure administrative complexe : **la remise en état est planifiée à l'avance** et des garanties financières sont requises,
- ▲ les bonnes pratiques sont mises en œuvre pour prendre en compte la biodiversité : plus de 150 études de cas relatives à la biodiversité en carrières sont disponibles sur le site de l'UEPG (www.uepg.eu). Celles-ci démontrent la compatibilité entre l'extraction de granulats, la protection de l'environnement et la gestion de la biodiversité.



© Archives Sages, Quenast, Belgium



© Dr. Weidemique Liyang

Carrières et biodiversité



Union Européenne des Producteurs de Granulats |
Europäischer Gesteinsverband | European Aggregates Association

21 rue d'Arlon | 1050 Bruxelles | Belgique

Tél: +32 22 33 53 00 | courriel : secretariat@uepg.eu

www.uepg.eu

Registre de transparence de l'UE : 15340821653-49

L'UEPG EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

L'industrie des granulats comprend
15 000 ENTREPRISES
(essentiellement des PME)

La demande en granulats est de
2,7 MILLIARDS DE TONNE/JAN

Exploitation de
25 000 CARRIÈRES
à travers l'Europe

Représentant un **chiffre d'affaire** de plus de
15 MILLIARDS D'EUROS

230 000 PERSONNES employées,
directement et indirectement

La demande moyenne de granulats en Europe est
5,2 TONNES/HABITANT/AN



Le cycle de vie d'une carrière

Une carrière, qu'elle soit de roche massive ou de roche meuble, a une durée de vie relativement longue :

- ▲ **avant l'extraction** : phase d'exploration, étude d'impact environnementale et procédure d'autorisation,
- ▲ **l'extraction** : menée en parallèle avec la remise en état,
- ▲ **le réaménagement** : donnant une nouvelle fonction au site (protection de la nature, agriculture, forêt, loisir, ...).

Les membres de l'UEPG contribuent à l'économie circulaire à travers le cycle de vie complet de la carrière : la bonne gestion des opérations quotidiennes, l'utilisation complète des gisements, le recyclage et le réaménagement.

Comment une carrière contribue à la biodiversité

Tout au long de la vie de la carrière, **une grande diversité d'habitats à forte valeur patrimoniale** est générée. Ces habitats se retrouvent ainsi à l'abri des perturbations externes et de la pollution.

L'extraction de granulats est compatible avec la préservation de la biodiversité, notamment à travers sa capacité à contribuer à la création de milieux intéressants. Ainsi de nombreux sites **Natura 2000** incluent dans leurs périmètres d'anciennes carrières.

De l'étude d'impact environnemental à la remise en état, l'industrie des granulats suit le tryptique de la compensation écologique à savoir : « éviter, réduire, restaurer ».

L'industrie des granulats collabore avec ses parties prenantes

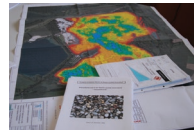
L'industrie des granulats est reconnue comme une activité qui peut contribuer à favoriser la biodiversité par les **institutions européennes** et elle participe à la plateforme « Business@ Biodiversity » de la Commission Européenne.

L'industrie des granulats collabore beaucoup avec les parties prenantes, aux niveaux local, national et européen, à travers des discussions et des accords avec les ONG, les universités, les autorités compétentes et les organisations internationales telles que l'UICN.

Les entreprises et les associations nationales disposent d'un large éventail d'études et de guides de recommandation et diffusent les bonnes pratiques.

Comment les carrières peuvent contribuer à la création d'habitats de haute valeur écologique

Avant l'extraction



© UEPG, Germany

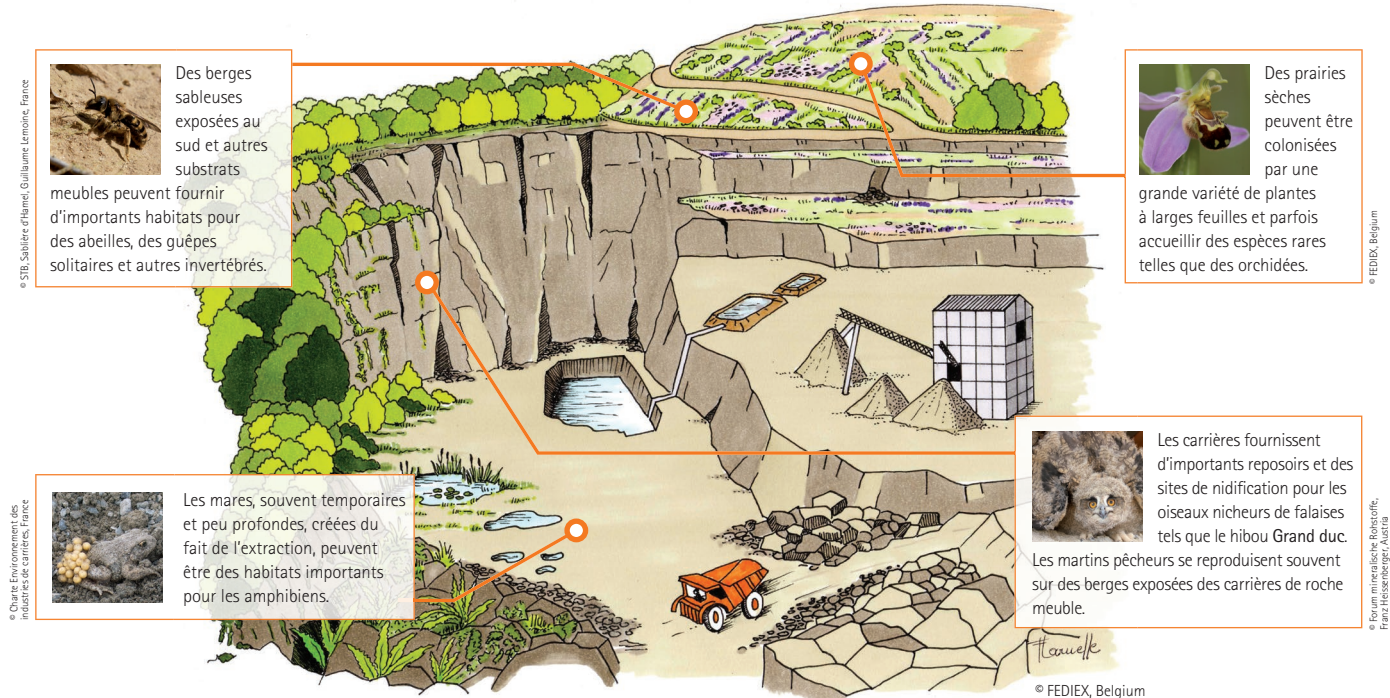
Avant l'extraction, des **études d'impact** sont menées en vue de s'assurer que les impacts potentiels sur la biodiversité sont atténués. Une importante partie de l'évaluation (qui se poursuit tout au long de la vie de la carrière) se fait en concertation avec les parties prenantes.

Au cours de l'extraction



Bien que les carrières, du fait de leurs spécificités, peuvent être des **zones refuges naturelles pour la biodiversité**, une gestion ad-hoc (par exemple un plan de gestion de la biodiversité) permet de créer de nouveaux habitats et d'attirer des **espèces pionnières**. Il est également important de sensibiliser le personnel et de le former à des gestes simples (par exemple ne pas perturber les oiseaux durant la période de reproduction) afin de faciliter le développement de la biodiversité.

© GSM Gamsstein, Gerard Schmitt, France



© STB, Sylvère d'Hand, Guillaume Lemoine, France



Des berges sableuses exposées au sud et autres substrats meubles peuvent fournir d'importants habitats pour des abeilles, des guêpes solitaires et autres invertébrés.



Des prairies sèches peuvent être colonisées par une grande variété de plantes à larges feuilles et parfois accueillir des espèces rares telles que des orchidées.

© FEDIX, Belgium

© Charité Environnement des Industries Carrières France



Les mares, souvent temporaires et peu profondes, créées du fait de l'extraction, peuvent être des habitats importants pour les amphibiens.



Les carrières fournissent d'importants reposoirs et des sites de nidification pour les oiseaux nicheurs de falaises tels que le hibou Grand duc. Les martins pêcheurs se reproduisent souvent sur des berges exposées des carrières de roche meuble.

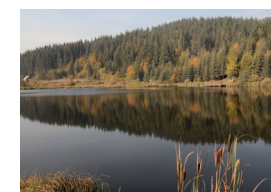
© Forum minéralogische Rohstoffe, Franz Hoeszberger, Austria

© FEDIXE, Belgium

Après l'extraction

La remise en état s'effectue concomitamment avec les mesures de gestion courante et de **restauration progressive** durant l'exploitation. Le réaménagement final aidera à **maintenir les résultats et les avantages issus de l'extraction**.

Le réaménagement est réalisé au cas par cas et selon les modalités précisées dans l'autorisation. Différents outils sont utilisés en fonction des conditions locales. L'exploitant du site



se connaît de façon précise (par exemple le partenariat avec des parties prenantes locales, la création de zones humides, l'éradication d'espèces invasives, les suivis et inventaires écologiques).

De nombreuses carrières de granulats, une fois remises en état, apporteront des **services aux populations locales** avec des zones récréatives et/ou des sites à caractère pédagogique.

© Médiabank Lafarge, Justin Creed Smith, Romania